

Banque Ottomane

Capital Lstg. 10.000.000.— dont moitié versée.

Siège central à Constantinople, GALATA.

Agences à Péra et Stamboul, ainsi que dans les principales localités de la Turquie, l'Égypte, Chypre, la Palestine, la Mésopotamie, la Perse et la Grèce.

à Londres : 26, Throgmorton Street,
E.C.2.,

à Paris : 7, rue Meyerbeer (9^e Arr.),

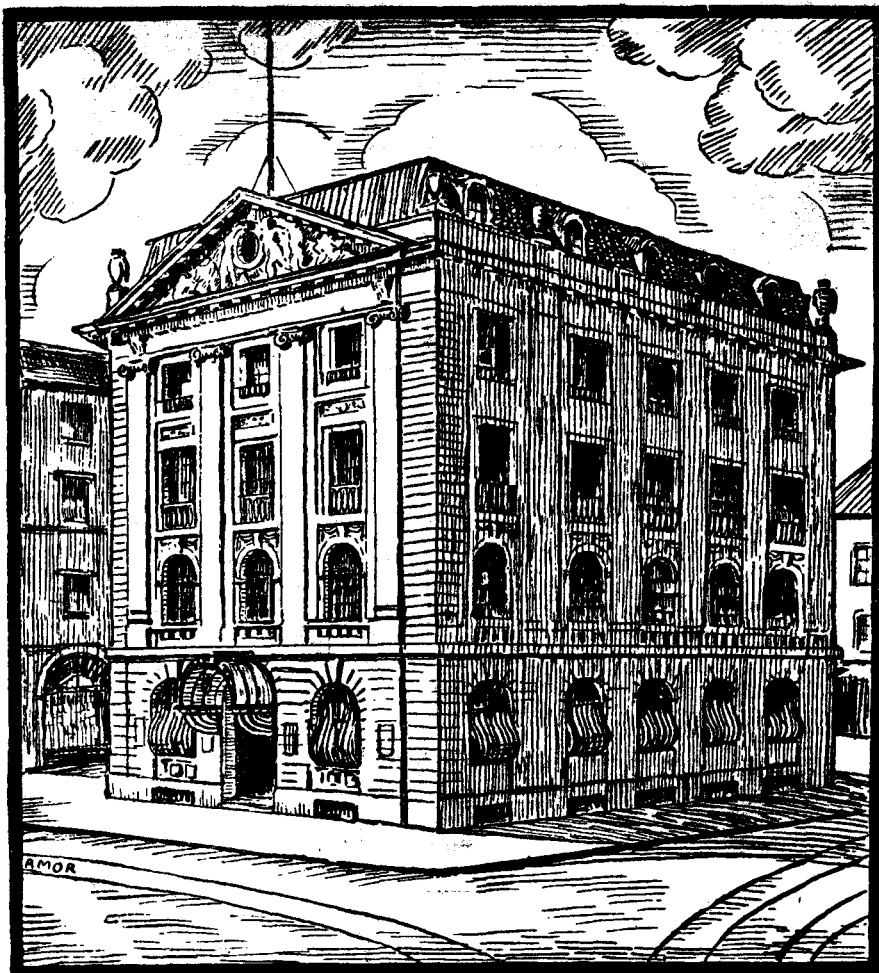
à Marseille : 41 et 43, rue Grignan,

à Manchester : 56/60, Cross Street,

à Tunis : 68, Avenue Jules Ferry.

Se charge de toutes opérations de Banque.

Filiale pour la Syrie : Banque de Syrie et du Grand Liban.



Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

Capital-actions et réserves : 180 millions

GENÈVE

6-10, Corraterie

REVUE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

publiée par

L'UNION INTERNATIONALE DE SECOURS
AUX ENFANTS

31, Quai du Mont-Blanc, Genève (Suisse)

Le numéro : 1 fr. suisse. 12 numéros (un an) : 10 fr. suisses.

Publie des articles en cinq langues (français, anglais, allemand,
italien, espagnol).

Figurent au sommaire du numéro de janvier :

Les journaux d'enfants en Italie. Ceux rédigés pour eux et ceux
qu'ils rédigent, par Giuseppe Lombardo-Radice, Rome.

The Education of Blind Children in Great Britain, by J.M. Ritchie,
M.A. Ph.D. London.

Die Erziehung durch das Kind, von Dr Fritz Wittels, Wien.

Chronique. — Nouvelles de l'U.I.S.E. — Bibliographie. — Illus-
trations.

UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS,

31, quai du Mont-Blanc, Genève (Suisse)

• Adresses des Comités centraux (suite).

- * BELGIQUE. — Croix-Rouge de Belgique, rue de Livourne, 80, *Bruzelles*.
 BOLIVIE. — Croix-Rouge bolivienne, Casilla de Correo, 504, *La Paz*.
 BRÉSIL. — Croix-Rouge brésilienne, Praça Vieira Souto, 10, *Rio de Janeiro*.
 BULGARIE. — Croix-Rouge Bulgare, 19, Bd. Totleben, *Sofia*.
 CANADA. — Croix-Rouge canadienne, 410, Sherbourne Street, *Toronto*.
 CHILI. — Croix-Rouge chilienne, Correo, 8, Casilla 7567, *Santiago de Chile*.
 CHINE. — Croix-Rouge chinoise, *Pékin* et 26, Kiukiang Road, *Shanghai*.
 COLOMBIE. — Croix-Rouge colombienne, *Bogota*.
 COSTA-RICA. — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5. Sur., *San José*.
 CUBA. — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte et av. de Belgica, *La Havane*.
 DANEMARK. — Croix-Rouge danoise, Ved Stranden, 2, *Copenhague*, K.
 DANTZIG. — Croix-Rouge de Dantzig, Neugarten, 12-16, *Dantzig*.
 REPUBLIQUE DOMINICAINE. — Croix-Rouge dominicaine, *St-Domingue*.
 EGYPTE. — Croissant-Rouge égyptien, Ismail Pacha, 8 (Garden City) *Le Caire*.
 EQUATEUR. — Croix-Rouge équatorienne, Vénézuéla 46, *Quito*.
 ESPAGNE. — Croix-Rouge espagnole, Calle de Sagasta, 10, (Estafeta, 4), *Madrid*.
 ESTONIE. — Croix-Rouge estonienne, Niguliste Tjän, 12, *Reval*.
 ETATS-UNIS. — Croix-Rouge américaine (Central Committee of the American National Red Cross), National Headquarters, *Washington, D.C.*
 FINLANDE. — Croix-Rouge de Finlande, 16, Annankatu, *Helsingfors*.
 FRANCE. — Croix-Rouge française, rue François 1er, 21, *Paris*, 8me.
 ** GRANDE BRETAGNE. — Croix-Rouge britannique (British Red Cross Society).
 Berkeley Street 19, *London*, W. 1.
 GRÈCE. — Croix-Rouge hellénique, rue Solon, 41, *Athènes*.
 GUATEMALA. — Croix-Rouge guatémaliennne, 13, Calle Oriente, 2, *Guatemala*.
 HONGRIE. — Croix-Rouge hongroise, Baross utca 15, *Budapest*, VIII.
 ISLANDE. — Croix-Rouge islandaise, *Reykjavik*.
 ITALIE. — Croix-Rouge italienne, via Toscana, 12, *Rome* (25).
 JAPON. — Croix-Rouge japonaise, 5 Shiba Park, *Tokio*.
 LETTONIE. — Croix-Rouge lettone, Skolas ielā, 1, *Riga*.
 LITHUANIE. — Croix-Rouge lithuanienne, Kestucio g-vé 8, *Kaunas*.
 LUXEMBOURG. — Croix-Rouge luxembourgeoise, *Luxembourg*.
 MEXIQUE. — Croix-Rouge mexicaine, 2, a de San Geronimo, 14, *Mexico*, D. F.
 NORVEGE. — Croix-Rouge norvégienne, Grev Wedels Plass 5, *Oslo*.
 PANAMA. — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.
 PARAGUAY. — Croix-Rouge paraguayenne, Avenida Espana, 505, *Assomption*.
 *** PAYS-BAS. — Croix-Rouge néerlandaise, Princessegracht, 27, *La Haye*.
 PEROU. — Croix-Rouge péruvienne, Melchormalo 349, *Lima*.
 PERSE. — Lion et Soleil-Rouges de Perse, *Téhéran*.
 POLOGNE. — Croix-Rouge polonaise, rue Smolna, 6, *Varsovie*.
 PORTUGAL. — Croix-Rouge portugaise, 1, Praça do Comercio, *Lisbonne*.
 ROUMANIE. — Croix-Rouge roumaine, 40, rue N. Balcesco, *Bucarest*.
 SALVADOR. — Croix-Rouge de Salvador, 13 a Avenida Norte y 9 a calle Poniente,
San Salvador.
 ROYAUME S.C.S. — Croix-Rouge des Serbes, Croates et Slovènes, Simina ulica, 21, *Belgrade*.
 SIAM. — Croix-Rouge siamoise, *Bangkok*.
 SUEDE. — Croix-Rouge suédoise (Svenska Roda Korset), Artillerigatan, 6, *Stockholm*, 14.
 SUISSE. — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, *Berne*.
 TCHÉCOSLOVAQUIE. — Croix-Rouge tchécoslovaque, Neklanova ul., 147, *Prague VI*.
 TURQUIE. — Croissant-Rouge turc, *Angora*.
 **** U. R. S. S. (Union des républiques soviétiques socialistes.) — Alliance des sociétés
 de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U. R. S. S., rue Herzen, 54, *Moscou*.
 URUGUAY. — Croix-Rouge uruguayenne, Bd Artigas 1938, *Montevideo*.
 VÉNÉZUELA. — Croix-Rouge vénézuélienne, Cuji a Punceres, 7, *Caracas*.

* Section : Croix-Rouge du Congo, rue de Livourne, 80, *Bruzelles*.

** Anciennes Branches : Croix-Rouge des Indes anglaises, Head-Quarters, *Delhi* et *Simla*.
 Croix-Rouge néo-zélandaise, P.O. Box 969, *Wellington, N.Z.*
 Croix-Rouge sud-africaine, 6, 7 et 8, Bothwell House, Rissik Street, *Johannesburg*.

*** Branche : Croix-Rouge des Indes néerlandaises, *Batavia* (Java).

**** Membres de l'Alliance : Croix-Rouge arménienne, *Erivan*.
 Croissant-Rouge de l'Azerbaidjan, rue Zévine, 1, *Bakou*.
 Croix-Rouge géorgienne, 15, rue Krylov, *Tiflis*.
 Croix-Rouge russe (R.S.F.S.R.), Pouchetchnaïa, 5, *Moscou*.
 Croix-Rouge de la Russie Blanche, 3, rue Marx, *Minsk*.
 Croissant-Rouge du Turkménistan, *Polloratzk*.
 Croix-Rouge ukrainenne, 7, rue du Théâtre, *Kharkov*.
 Croissant-Rouge de l'Uzbékistan, ul. Respublikanskaïa, 13, *Samarkand*.

Sommaire du Bulletin

T. LIX, N° 306

FÉVRIER 1928

Comité international de la Croix-Rouge. — Aux Etats signataires de la Convention de Genève : Travaux de l'Institut international d'études de matériel sanitaire, 151. — Constitution de Commissions mixtes nationales pour la protection des populations civiles contre la guerre chimique (276^{me} circulaire), 155. — Centenaire d'Henri Dunant, 157. — Contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge au budget et au Fonds inaliénable du Comité international pour l'exercice 1927, 162. — Publications : Annuaire international des Sociétés de la Croix-Rouge, 164.

Institut international d'études de matériel sanitaire. — Commission internationale de standardisation de matériel sanitaire, 2^{me} session (24-31 octobre 1927), 164.

Ligue. — Vers la santé, 165.

Italie. — Secours à l'Albanie, 165.

Pays-Bas. — Décret du 28 mars 1925 contenant le règlement des secours volontaires aux personnes malades et blessées appartenant aux armées ou aux flottes de puissances belligérantes et les dispositions relatives aux secours et au service d'information concernant les prisonniers de guerre et les internés, 167. — Statuts de la Croix-Rouge néerlandaise, révisés en dernier lieu et approuvés par décret royal du 3 octobre 1925, No 30, 180.

Pologne. — De la protection de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge (décret du président de la République du 1^{er} septembre 1927), 197.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, paraît à la fin de chaque mois.

Prix, franco, un an : **Fr. 20.** — Le numéro : **Fr. 2.** —

Années 1919, 1920 et 1921 (*rare*) : **Fr. 30.** —

Administration : **Promenade du Pin, 1, Genève.**